

## Vers une continuité cyclable sécurisée Marly-le-Roi-Louveciennes-Versailles

Dans le cadre de son Plan Vélo, l'Agglo va débiter la réalisation d'une piste cyclable sécurisée à Louveciennes et Marly-le-Roi, le long des routes de Versailles (RN 186) et de Marly (RD 386). Les premiers coups de pioche de cet aménagement conçu en lien avec la Communauté d'agglomération Versailles Grand Parc, qui permettra à terme de relier Versailles à vélo, seront donnés en février prochain.



Esquisse du projet – Piste vue dans le sens Versailles - Louveciennes

Ces travaux constituent la **première phase d'un projet global de près de 4 km, en lien avec la Communauté d'agglomération Versailles Grand Parc**, visant la création d'un itinéraire cyclable continu depuis Versailles via le triangle de Rocquencourt puis Louveciennes, jusqu'au centre de Marly-le-Roi. À terme, ce futur axe pourrait être prolongé vers les quais de Seine via la RN 186 et le Chemin de Prunay à Louveciennes.

### Une première section entre Marly-le-Roi et Louveciennes

Cette zone est traversée par des axes routiers très fréquentés et reste aujourd'hui peu accueillante pour les déplacements à vélo. **L'Agglo y interviendra dès février**

**2026, pour une durée prévisionnelle de six mois, afin de créer une piste cyclable sécurisée de 1,5 km** entre le franchissement de l'A13 et la rue du Maréchal Joffre à Louveciennes. **Un aménagement qui répond aux objectifs de son Plan Vélo** : améliorer les continuités, la sécurité et le confort des déplacements des cyclistes.

### Un chantier en trois séquences

Le chantier nécessitera une avancée par phases successives (voir plan ci-après), afin de garantir à la fois la sécurité des usagers et la fluidité de la circulation sur cet axe routier très fréquenté :

- **séquence 1** : création d'une piste cyclable à double sens entre l'échangeur avec l'A13 et la rue d'Ankara à Louveciennes
- **séquences 2 et 3** : création de pistes cyclables à sens unique de part et d'autre de la voie, entre les rues d'Ankara et du Maréchal Joffre à Louveciennes.

Sur ces aménagements, l'Agglo prévoit un revêtement de couleur claire, une signalisation adaptée et un marquage au sol. En l'absence de trottoirs dans ce secteur, les piétons pourront emprunter la piste cyclable en prenant les précautions nécessaires, conformément aux règles du Code de la Route. Les platanes bordant la RN 186, dont l'alignement est classé, seront préservés et des systèmes de matelas anti-racines seront posés pour les protéger.

## Financement du projet

Le coût de ces travaux réalisés par la CASGBS se monte à **1 320 000 € TTC**, financés à hauteur de :

- CASGBS : 35 %
- Région Île-de-France : 50 %
- État : 15 %

## Calendrier

Début des travaux :  
février 2026

Fin des travaux :  
été 2026

## Carte du Plan Vélo

